PROGRAMME DE FORMATION

COMMENSALES Formation · 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre

Équipier de seconde intervention (ESI)

Une formation pour les équipiers chargés de renforcer la première intervention : propagation du feu et fumées, robinet d'incendie armé et extincteurs mobiles, compartimentage et désenfumage, communication, accueil des secours, exercices encadrés sur les moyens du site.

Public	Salariés désignés pour la seconde intervention, de préférence déjà formés à la première intervention (EPI).
Prérequis	Être apte physiquement à la mission selon l'organisation du site. Une formation EPI préalable est recommandée.
Durée	7 heures en présentiel, dont une large part d'exercices pratiques encadrés.
Effectif	4 à 10 participants recommandé.
Lieu et modalité	Présentiel, dans vos locaux (Landes et Nouvelle-Aquitaine).
Tarif	Dès 950 € HT par groupe en intra (7 h, jusqu'à 10 personnes, exercices pratiques compris)
Délai d'accès	Réponse sous 48 h ouvrées. Formation possible sous 2 à 4 semaines, selon vos disponibilités et notre calendrier.
Validation	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer la propagation du feu et les dangers des fumées.
- Mettre en œuvre un robinet d'incendie armé en binôme, dans les limites de la consigne.
- Contribuer au compartimentage, au désenfumage et à l'accueil des secours selon les consignes du site.
- Transmettre une information critique et savoir interrompre une intervention.

Programme détaillé

MODULE 1 — MISSIONS ET BASES TECHNIQUES

- Rôle de l'ESI (EPI, ESI, SSIAP) ; feu, propagation et fumées ; RIA, compartimentage, désenfumage ; dossier du site

MODULE 2 — MOYENS, COMMUNICATION ET LIMITES

- Matériels et disponibilité ; message critique ; conditions d'arrêt et de retrait

MODULE 3 — EXERCICES ET VALIDATION PRATIQUE

- Exercice adapté au site ; bilan et maintien des acquis

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques courts, puis exercices pratiques sur les moyens du site ou sur matériel pédagogique, exercice sur table et exercice de transmission. Les conditions de sécurité de chaque exercice sont définies à l'avance.

Évaluation et validation

Quiz de connaissances (80 %) et évaluation pratique par le formateur sur critères observables.

Attestation de fin de formation. La désignation comme ESI relève de l'employeur ; le recyclage est organisé selon les besoins du site et les exercices prévus par la consigne (au moins tous les six mois).

École en ligne

Inclus : accès à l'école en ligne COMMENSALES pour préparer et réviser (cours, quiz corrigés, fiches), avec narrateur et loupe. Il complète le présentiel, il ne le remplace pas.

Financement

Tarifs HT, sans frais de déplacement à moins de 40 km de Labouheyre (au-delà : sur devis). Nous vous aidons à préparer votre demande de prise en charge (OPCO, France Travail…).

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez votre besoin avant la formation, nous étudions ensemble les adaptations (rythme, supports, lieu, matériel). L'école en ligne propose un narrateur, une loupe jusqu'à 200 % et un mode de lecture facilitée. Référent handicap : Antonio Dominguez, formation@commensales.fr, 07 71 59 66 26.

Références

Code du travail : articles R4227-28 à R4227-41. INRS, dossiers incendie et ED 6054.

Contact et inscription
COMMENSALES Formation — 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre
formation@commensales.fr · 07 71 59 66 26 · Référent handicap : Antonio Dominguez

Programme à jour au 05/11/2026. Les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, nombre de participants) sont précisées dans la proposition ou la convention de formation.